

Résidence du Ruanda.
Territoire de Ruhengeri.

Ruhengeri, le 17 juillet 1947.-

N° 604 /Sec.-

OBJET:
Visite S.A.R. le Prince
Régent.-

Don

Monsieur le Résident,

Ruhengeri



4749

J'ai l'honneur de porter à votre connais-
sance que Monsieur le Docteur HINDLEY m'a fait savoir qu'il
lui était fort difficile de se rendre à Kisenyi ou à Ruhen-
geri pour y saluer S.A.R. le Prince Régent.-

Le Docteur Hindley avec tous les membres
de la Mission C.M.S. de Shyira et les élèves de ses écoles,
se postera sur la route à la jonction près du pont de la
Gitshyé.-

L'Administrateur Territorial, a.i., WILLEMS,

Willems

A Monsieur le Résident du Ruanda
à son passage à Ruhengeri

le 21/7/47.-

R . U . S . M .
Sous-Secteur de Ruhengeri.

Ruhengeri, le 16 Aout 19

N° 81/Div.

Monsieur le Chef de Poste,

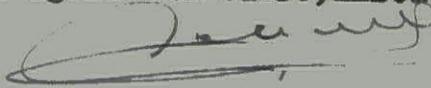
J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je fus bien étonné ce matin à 7 heures de voir que la moitié du personnel de l'hôpital de Ruhengeri, tant infirmiers que travailleurs, n'était pas présent au travail. Renseignements pris il me fut répondu que ce jour était férié

Je suppose que le service territorial de Ruhengeri a été averti en temps utile de ce congé, puisque tout le personnel était dépendant de son ressort ne travaille pas aujourd'hui.

Je suppose qu'à Ruhengeri comme partout ailleurs dans la Colonie, il appartient au service territorial qui souvent en est le seul averti, de prévenir les autres services de l'état. Voilà deux fois en un mois que pareil fait se reproduit et je m'en étonne beaucoup.

Afin de ne pas prendre des mesures arbitraires envers le personnel absent au travail, je vous saurais gré de bien vouloir me faire savoir si ce jour est légalement férié.

L'agent sanitaire, LEBON.



A Monsieur l'Agent Territorial, Chef de Poste à RUHENGERRI.

Copie à Monsieur l'Administrateur Territorial de RUHENGERRI,

RESIDENCE DU RUANDA

TERRITOIRE DE RUHENGARI.

Ruhengeri, le 16 août 1947

N° 116 / Div.

Objet: Jour férié.

Monsieur l'Agent sanitaire,

Suite à votre lettre du 16 courant, j' ai l' honneur de porter à votre connaissance qu, en effet aujourd' hui c' est un jour férié.

En effet j' avais l' intention de vous l' annoncer verbalement mais je l' ai oublié, je m' en excuse.

Le Chef de Poste . N.J.S.A.

A Monsieur l' Agent sanitaire

à Ruhengeri.

CONGO BELGE

Service des

Télécommunications

Arrivé à



à 08 h. 55 m.

TÉLÉGRAMME

Mod. 2/T

Explication des abréviations
admisses pour les indications
de service.

- D urgent
- RP réponse payée
- CR accusé de réception
- LC télégramme différé
- NLT lettre - télégramme
- TC collationnement

Voie d'acheminement : _____

Indications de service taxées : chat

Adresse : territoire Kisenzi -

Couraf 23725

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison du service de la correspondance privé par voie télégraphique
(Ordonnance législative n° 254/Télec. du 23 août 1940)

Déposé à Kigali le 7 à 15 h. 07 m.

N° 99, 12/11 mois

158107/sec obligation prévenir rhénan en aravis
Charge arize ariz =

dessinant

10/11/11
pour exécution
service public
port été amuni

Le service de Kisenzi le 8/8/11

V.A.I.

Jung